



# DÉLIBÉRATION

## du 17 juillet 2023

Présents : 22 Excusés : 5 5 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b>.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, Mme M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY, (ayant donné pouvoir à Marina LUCAS), Mme Sandrine BRANCHEREAU (ayant donné pouvoir à Fabrice PAYEN), Mme Estelle GOIMBAUD (ayant donné pouvoir à Laura BRETAUD), Mme Isabelle LÉAUTÉ (ayant donné pouvoir à Anne-Marie HENRY), Mme Rosalie OUTIN (ayant donné pouvoir à Agnès LEMARIE).</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Marie LARDEUX, Fabienne PITON</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. Ludovic LEDUC <u>Date de la convocation</u> : 10 juillet 2023</p>
Délibération n°23.5.10	<p><b>URBANISME - BÂTIMENTS</b></p> <p><i>Conclusion d'une convention de mise à disposition de service « étude de faisabilité photovoltaïques » avec Territoire d'énergie 44 pour la Résidence de l'Étoile</i></p>

Madame le Maire expose aux élus que dans le cadre de l'audit énergétique réalisé en 2022, il est envisagé de réaliser des travaux d'économie d'énergie sur certains bâtiments, dont la Résidence de l'Étoile qui est l'un des bâtiments les plus consommateur de la Commune (chauffage entièrement électrique).

La mise en place de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation sur le bâtiment permettrait de réduire les coûts énergétiques. **Territoire d'énergie 44 propose de nous accompagner pour étudier la faisabilité de l'installation de panneaux photovoltaïques sur deux pans de toiture de la Résidence de l'Étoile.**

**Le coût de la prestation est de 5 430€ TTC.**

*Après avoir entendu cet exposé,*

*Sur proposition du Maire ;*

*Vu l'exposé présenté ;*

*Vu la convention proposée par territoire d'énergie 44 portant sur l'étude de faisabilité photovoltaïques pour la résidence de l'Etoile ;*

*Vu la présentation en commission urbanisme – bâtiment le 6 juin 2023 ;*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :**

► **APPROUVE** la convention portant sur l'étude de faisabilité photovoltaïques pour la Résidence de l'Etoile avec territoire d'énergie 44 pour un montant de 5 430€ TTC.

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Ludovic LEDUC  
Secrétaire de séance

Accusé de réception en  
préfecture Secrétaire de  
séance 044-214400962-  
20230717-23510d-DE Reçu  
le 18/07/2023

Le Maire,  
Nadine YOU

